

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Julie Bélisle

<https://www.cadre21.org/membres/d77be53f73e40025f59a13e3>

Date d'obtention : 2024-06-10 17:39:51

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Parler, rassurer et soutenir l'auteur du signalement et la victime.

Évaluer l'incident à l'aide de la grille d'évaluation sexto.

Vérifier l'information auprès des jeunes impliqués, des témoins, etc.

Après avoir obtenus plus d'information il faut déterminer s'il s'agit d'un acte impulsif, malveillant ou de nature criminelle.

Contacter la police avant de rencontrer l'instigateur s'il y a lieu ou le rencontrer et suivre les étapes suggérer par les policiers dans le cas d'un acte impulsif.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Rassurer et reconforter sans jugement. Ce concentrer sur les faits et faire la vérification de l'information est très importante car l'âge des personnes. les circonstances et la nature des images auront un impact sur la suite des interventions.

Ne pas hésiter à référer au service de police si nécessaire.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

La première rencontre avec la victime car celle-ci doit se sentir soutenue et doit sentir qu'elle fait partie de la solution.